



Les décisions du conseil

Voici les principales décisions prises par le conseil municipal lors de la séance ordinaire tenue le 18 mars 2019 :

Adjudication – parc du Mont Loup-Garou

Dans le cadre du projet du parc du Mont Loup-Garou, le conseil a octroyé un contrat à la firme Unidev3, Stratégies durables d'un montant de 32 193 \$ plus taxes pour une campagne majeure de financement.

Appui au projet d'une radio communautaire

Un nouveau projet de radio communautaire voit le jour sur le territoire de la MRC Les Pays-d'en-Haut. Le conseil a donné son appui à ce projet puisque cette radio entend faire la couverture de la vie municipale et des services publics, la promotion de la vie communautaire et culturelle ainsi que l'environnement et le plein air. La Ville, dans la mesure du possible, voudra faire la promotion de cette radio auprès de ses citoyens.

Demande d'aide financière – parc du Mont Loup-Garou

Toujours pour la réalisation du projet du parc, le conseil a autorisé le dépôt d'une demande d'aide financière auprès de Tourisme Laurentides dans le cadre de l'entente de partenariat régional en tourisme. Ce projet est admissible puisqu'il permettra, entre autres, à favoriser le développement d'une offre touristique originale, complémentaire et respectueuse du développement durable.

Entente et aide financière - création d'un fonds dédié

La Ville est admissible à une aide financière en lien avec le Fonds des municipalités pour la biodiversité. Les projets visés concernent la protection (acquisition de propriété, conservation volontaire, etc.), l'aménagement (création, amélioration ou restauration d'un habitat faunique ou d'un milieu naturel), le transfert de connaissances et la sensibilisation pour l'amélioration des habitats pour la faune et les milieux naturels, l'acquisition de connaissances (études et recherches des espèces fauniques désignées menacées ou vulnérables), l'évaluation des résultats fauniques et autres initiatives (mesurer les initiatives réalisées en protection et aménagement en vue d'évaluer les retombées fauniques).



Adjudication – étude préliminaire, plans et devis – chemin Pierre-Péladeau

Le projet de réfection des infrastructures sur le chemin Pierre-Péladeau (entre la rue Sigouin et la rivière aux mulets) est un projet majeur de la Ville, en collaboration avec le ministère des Transports du Québec et la Commission scolaire des Laurentides. Le conseil octroie donc le mandat de réalisation d'une étude préliminaire, des plans et devis à une firme locale, soit Équipe Laurence Inc. pour un montant de 60 666,66 \$.

Projet (modification réglementaire) – 555, boulevard de Sainte-Adèle

Le projet de Norexco a été présenté à la population le 30 janvier 2019. Le projet a été accepté par le comité consultatif en urbanisme. Le conseil a donc autorisé la réalisation d'un projet mixte d'une superficie de 3 000 mètres carrés d'espace commercial et d'une résidence collective de 160 unités en plus du projet intégré commercial. La hauteur du bâtiment, pour la portion résidentielle, sera de 6 étages. D'autres conditions s'appliquent. Une assemblée publique de consultation se tiendra le 3 avril 2019 à 19 h à la salle du conseil municipal.

Subvention aux associations des lacs

Dans le cadre du programme de surveillance des lacs, le conseil autorise l'octroi de subventions aux associations des lacs du territoire de la Ville de Sainte-Adèle. Le montant de ces subventions est de 466 \$.

Reconnaissance des OBNL

En lien avec la politique de reconnaissance et de soutien des organismes, le conseil confirme le statut officiel des organismes suivants : Club du Lac Pilon et Chevaliers de Colomb, Conseil 355 Sainte-Adèle. Les organismes qui voudraient être reconnus et profiter d'avantages peuvent consulter la politique sur le site Internet de la Ville ou communiquer avec le Service des loisirs.

Aide financière – développement des collections

Le conseil autorise la présentation d'une demande d'aide financière au ministère de la Culture et des Communications dans le cadre de l'Appel de projets destiné aux bibliothèques publiques autonomes et l'enquête annuelle sur les bibliothèques publiques 2019-2020. Cette aide devra être autofinancée par la Ville jusqu'à la réception de la subvention.

Adjudication – système de communication pour le Service de sécurité incendie

Le conseil a octroyé le contrat de fourniture et d'installation d'un système de communication pour le Service de sécurité incendie à la compagnie S.R.A.D Communications Inc. pour un montant de 52 542,43 \$.